

MÉTHODE D'ENREGISTREMENT COMPTABLE

par Marcel BIALÈS,

**Inspecteur pédagogique régional-inspecteur d'académie honoraire,
chargé d'Inspection générale de l'Éducation nationale**

Ancien élève de l'ENSET

Agrégé d'économie et gestion

Licencié en Droit

Diplômé d'expertise comptable

Médaille d'or de l'Enseignement Technique

Officier des Palmes académiques,

Chevalier dans l'Ordre du Mérite

Chevalier de la Légion d'honneur

I LA NOTION D'ENTITÉ

A Introduction de la notion d'entité.

L'entreprise qui, évidemment, se distingue de ses partenaires économiques – l'entrepreneur propriétaire de l'entreprise, le personnel, la banque, les fournisseurs, les clients, l'État et autres collectivités publiques, la Sécurité sociale et autres organismes sociaux – présente avec ceux-ci deux caractères communs :

- L'entreprise, comme ses partenaires, reçoit ou fournit un bien ou un service lorsqu'elle participe à une opération économique.
- Plus précisément, l'un des participants à cette opération fournit un bien ou un service que l'autre participant reçoit.

Compte tenu de cette similitude, on peut désigner l'entreprise, comme ses partenaires, par un vocable commun : nous choisissons celui d'entité.

Ainsi, l'entreprise constitue une entité, et également chacun de ses partenaires. L'entrepreneur, le personnel de l'entreprise, la banque de l'entreprise, etc, constituent donc également des entités.

B Les caractéristiques des entités.

Une entité comporte deux caractéristiques :

La *première caractéristique* découle directement de la présentation de la notion d'entité : lors de toute opération à laquelle elle participe, une entité fournit ou reçoit un bien ou un service.

Deuxième caractéristique : pour « comptabiliser » les opérations économiques entre une entreprise considérée et les autres entités, le comptable de l'entreprise ouvrira un compte propre à l'entreprise dans sa globalité et autant de comptes qu'il y a d'entités avec lesquelles cette entreprise effectue des opérations. Ces comptes auront pour intitulé le nom de l'entité à laquelle ils se rapportent (par exemple, dans la comptabilité de l'entreprise considérée, l'entité « entreprise » aura le compte « entreprise », l'entité « banque de l'entreprise » aura le compte « banque », etc), mais il existe quelques exceptions à cette règle de dénomination des comptes : en particulier, l'intitulé du compte de l'entrepreneur est appelé « capital ». Ces comptes se présentent sous forme d'un tableau en deux parties, donc en deux colonnes principales : selon l'usage, la partie gauche s'appelle « Débit » et la partie droite « Crédit ». Chacune de ces deux colonnes est divisée en plusieurs sous-colonnes pour indiquer la date de l'opération, la nature du bien ou du service fourni ou reçu, la référence du document justificatif de l'opération, et la somme en euros qui correspond au montant de l'opération. « Débit » un compte consiste à inscrire une somme à son Débit, donc à gauche ; « créditer » un compte consiste à inscrire une somme à son Crédit, donc à droite.

L'ensemble des comptes des entités constitue ce que l'on appelle le « grand livre ».

DÉBIT				CRÉDIT			
<i>Nom du compte</i>							
<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>

Remarque : une autre présentation du compte est très utilisée, c'est celle du compte « à colonnes mariées » :

Nom du compte (N° du compte)

<i>Date</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Débit</i>	<i>Crédit</i>

II LA RÈGLE D'ENREGISTREMENT COMPTABLE DES OPÉRATIONS ENTRE ENTITÉS.

A La règle d'enregistrement.

Toute opération économique met en présence deux entités, l'une fournit un bien ou service que l'autre reçoit.

Par convention, la règle d'enregistrement des opérations dans les comptes sera la suivante :

- le compte de l'entité qui reçoit le bien ou le service doit être débité ;
- le compte de l'entité qui fournit le bien ou le service doit être crédité.

L'enregistrement correct de toute opération nécessite donc d'avoir la réponse à deux questions : d'abord, quelles sont les entités concernées et ensuite quelle est la nature du bien ou du service en cause ?

Une conséquence importante de cette règle est que l'enregistrement de toute opération se traduit par le débit d'un compte et par le crédit d'un autre, de même montant. Il y a donc à chaque fois une double inscription de la même somme. C'est ce principe logique de double inscription qui est l'origine de ce que l'on appelle le système « en partie double » ; dont « l'invention » est attribuée à l'auteur italien Luca Pacioli à la fin du 15^{ème} siècle.

L'égalité de la somme inscrite au débit d'un compte et de celle inscrite au crédit d'un autre compte pour chaque opération explique que pour l'ensemble des opérations il y a égalité entre le total des sommes débitées et le total des sommes créditées ; d'où la notion de la « balance des comptes ».

B L'enregistrement d'opérations

Plusieurs exemples peuvent facilement illustrer l'application de cette règle.

Exemple 1 : Le 02/01/..., André crée sa propre entreprise, l'entreprise Innova, en apportant à celle-ci 20 000 euros en espèces.

Analyse : André est propriétaire de l'entreprise et c'est le compte de « capital » qui, en quelque sorte, sert de transition entre son patrimoine et celui de l'entreprise qu'il crée, et c'est donc l'entreprise qui reçoit ce premier financement, d'où le crédit du compte « entreprise Innova ».

Enregistrement :

DÉBIT				Entreprise Innova				CRÉDIT			
<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>
02/01/....	Monnaie	Acte notarié n°...	20 000								

DÉBIT				Capital				CRÉDIT			
<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>
				02/01/....	Monnaie	Acte notarié n°...	20 000				

Exemple 2 : Le même jour, André ouvre un compte bancaire au nom de son entreprise et y dépose la somme de 50 000 €.

Analyse : Le bien fourni, la monnaie, est fourni par le propriétaire de l'entreprise pour en accroître le capital ; il est reçu par l'entité « Banque ».

Enregistrement :

DÉBIT				Banque				CRÉDIT			
<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>
02/01/....	Monnaie	Reçu bancaire n°...	50 000								

DÉBIT				Capital				CRÉDIT			
<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>
				02/01/....	Monnaie	Reçu bancaire n°...	50 000				

Exemple 3 : Le 4 janvier, pour avoir un local, l'entreprise achète à M. Jean un droit au bail pour 10 000 €, qu'elle paie par chèque.

Analyse : Le bien en cause est un local. Celui-ci est fourni par l'entité « M. Jean » et est reçu par l'entité « Entreprise Innova ». Le paiement comptant s'analyse en la fourniture de monnaie par l'intermédiaire de l'entité « Banque » et c'est l'entité « M. Jean » qui la reçoit.

L'enregistrement est double,
on enregistre d'abord la fourniture de droit au bail et ensuite le paiement :

1^{er} temps :

DÉBIT				Entreprise Innova		CRÉDIT	
<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>
4/1/...	Droit au bail	Acte notarié fait en l'étude de M ^e ...	10 000				

DÉBIT				Monsieur Jean		CRÉDIT	
<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>
				4/1/...	Droit au bail	Acte notarié fait en l'étude de M ^e ...	10 000

2^{ème} temps :

DÉBIT				Monsieur Jean		CRÉDIT	
<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>
4/1/...	Monnaie	Chèque n°...	10 000				

DÉBIT				Banque		CRÉDIT	
<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>
				4/1/...	Monnaie	Chèque n°...	10 000

Exemple 4 : Pour les besoins de son activité, l'entreprise loue à la société Locatout un véhicule pour un loyer mensuel de 200 €, payé par chèque.

Cet exemple montre que, pour les biens dont elle a besoin, l'entreprise peut utiliser la formule de l'achat mais aussi celle de la location. Dans le premier cas, il y a transfert de propriété alors que dans le second l'entreprise reçoit un service sans devenir propriétaire du bien.

Analyse : Dans cette opération, c'est un service qui fait l'objet de la transaction. C'est l'entité « Société Locatout » qui fournit ce service et c'est l'entité « Entreprise Innova » qui le reçoit. Comme dans l'exemple précédent, l'enregistrement se fait en deux temps, le second correspondant à celui du paiement.

Enregistrement :

1^{er} temps :

DÉBIT			Entreprise Innova		CRÉDIT		
<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>
4/1	Location	Facture de Locatout n°...	200				

DÉBIT			Locatout		CRÉDIT		
<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>
				4/1	Location	Facture de Locatout n°...	200

2^{ème} temps :

DÉBIT			Locatout		CRÉDIT		
<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>
4/1	Monnaie	Chèque n°...	200				

DÉBIT			<i>Banque</i>	CRÉDIT			
<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>
				4/1	Monnaie	Chèque n°...	200

Exemple 5 : L'entreprise souscrit un contrat d'assurance auprès de la Compagnie «Assurtout » pour couvrir l'ensemble de son activité et paye par chèque le montant de la prime de 500 €.

L'enregistrement se fait comme dans les exemples précédents en deux temps, d'abord pour constater la fourniture à Innova par « Assurtout » du service d'assurance et ensuite pour constater le paiement de la prime.

Analyse : elle est la même que dans l'exemple précédent, sauf que le service fourni n'est pas celui d'une location mais celui d'assurance.

Enregistrement :

1^{er} temps :

DÉBIT				CRÉDIT			
Entreprise Innova							
<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>
4/1/...	Service d'assurance	Contrat d'assurance n°... auprès de la C ^{ie} «Assurtout »	500				

DÉBIT				CRÉDIT			
C^{ie} Assurtout							
<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>
				4/1/...	Service d'assurance	Contrat d'assurance n°... auprès de la C ^{ie} «Assurtout »	500

2^{ème} temps :

DÉBIT				C^{ie} Assurtout		CRÉDIT	
<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>
4/1/...	Service d'assurance	Contrat d'assurance n°... auprès de la C ^{ie} «Assurtout »	500				

DÉBIT				Banque		CRÉDIT	
<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>
				4/1/...	Service d'assurance	Contrat d'assurance n°... auprès de la C ^{ie} «Assurtout »	500

Exemple 6 : Achat à crédit d'un matériel de bureau pour 3 000 €.

Analyse : Le bien au centre de cette opération est un matériel de bureau. Il est fourni par l'entité « fournisseur » choisi et c'est l'entité « Entreprise » qui le reçoit.

Enregistrement :

DÉBIT				Entreprise Innova			CRÉDIT
<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>
5/01/....	Matériel de bureau	Fournisseur Y, Facture n°..., payable le :	3 000				

DÉBIT				Fournisseurs			CRÉDIT
<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>
				5/01/....	Matériel de bureau	Fournisseur Y, Facture n°..., payable le :	3 000

Exemple 7 : Achat de marchandises pour 15 000 €, au fournisseur Martin, avec un délai de paiement de 90 jours.

Analyse : les marchandises sont fournies par l'entité « Fournisseurs », en l'occurrence M. Martin, et c'est l'entité « Entreprise » qui les reçoit.

Enregistrement :

DÉBIT			Entreprise Innova		CRÉDIT		
<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>
06/01/....	Marchandises	Facture n°... du Fournisseur Martin et payable le ..	15 000				

DÉBIT			Fournisseurs		CRÉDIT		
<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>
				06/01/....	Marchandises	Facture n°... du Fournisseur Martin et payable le ..	15 000

Exemple 8 : Pour se faire connaître, l'entreprise Innova s'adresse à l'agence de publicité « Publica ». Coût de l'opération : 200 €, payable en fin de mois.

Analyse : L'opération porte sur un service, fourni par l'entité « agence Publica » et il est reçu par l'entité « Entreprise ». Comme il n'y a pas encore de mouvement de monnaie, la somme portée au compte de l'entité « agence Publica » correspond à une dette qu'a l'entité « Entreprise » envers l'entité « agence Publica ».

Enregistrement :

DÉBIT				Entreprise Innova				CRÉDIT			
<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>
6/1/...	Publicité	Facture n°... de Publica	200								

DÉBIT				Agence de publicité Publica				CRÉDIT			
<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>
				6/1/...	Publicité	Facture n°... de Publica	200				

Exemple 9 : L'entreprise vend au comptant des marchandises pour 3 000 €, payés par virement bancaire.

Analyse : cette vente au comptant s'analyse elle aussi en deux opérations : d'un côté, la livraison des marchandises au client et de l'autre le règlement que le client effectue lors de la livraison. La livraison est fournie par l'entité « entreprise » et elle est reçue par l'entité « clients ». Le paiement porte évidemment sur de la monnaie, qui est fournie par l'entité « clients » et qui est reçue par l'entité « Banque ».

1) Enregistrement de la livraison :

DÉBIT				Clients		CRÉDIT	
<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>
07/01/...	Marchandises	Facture n°... du...	3 000				

DÉBIT				Entreprise Innova		CRÉDIT	
<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>
				07/01/...	Marchandises	Facture n°... du...	3 000

2) Enregistrement du paiement :

DÉBIT				Banque		CRÉDIT	
<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>
07/01/...	Monnaie	Facture n°... du...	3 000				

DÉBIT				Clients		CRÉDIT	
<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>
				07/01/...	Monnaie	Facture n°... du...	3 000

Remarque : le compte « Clients » est débité puis crédité le même jour de la même somme pour traduire respectivement la fourniture de marchandises par l'entreprise et le paiement qui en est effectué immédiatement. Ce compte est donc tout de suite soldé. Par conséquent, l'enregistrement de cette opération peut être simplifié en se contentant de faire intervenir les comptes « Entreprise Innova » et « Banque » :

DÉBIT				Entreprise Innova				CRÉDIT			
<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>
07/01/...	Monnaie	Facture n° ... du...	3 000								

DÉBIT				Banque				CRÉDIT			
<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>
				07/01/...	Monnaie	Facture n° ... du...	3 000				

Un tel enregistrement peut être qualifié d'enregistrement *contracté*. On peut dire aussi qu'il s'agit d'un « raccourci » ; et l'enregistrement qui en résulte est plus simple et plus direct mais il ne doit être envisagé que lorsqu'il n'est pas nécessaire de garder trace de l'enregistrement de la créance quand il s'agit d'une vente ou de la dette quand il s'agit d'un achat.

Exemple 10 : l'entreprise achète pour 5 000 € des marchandises au comptant, par chèque.

Analyse : cet achat au comptant s'analyse en deux opérations qui sont simultanées : d'un côté, la livraison des marchandises par le fournisseur et de l'autre le règlement de ce fournisseur fait par l'entreprise.

On peut donc utiliser ici aussi le principe de l'enregistrement contracté. Les marchandises sont fournies par le(s) fournisseur(s) qui est (sont) directement payé(s) par l'entité « Banque » et elles sont reçues par l'entité « entreprise ».

Enregistrement :

DÉBIT				Entreprise Innova				CRÉDIT			
<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>
10/01/....	Marchandises	Facture n° ... du ...	5 000								

DÉBIT				Banque				CRÉDIT			
<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>
				10/01/....	Monnaie	Facture n° ... du ...	5 000				

Exemple 11 : Vente de marchandises au client Abel, payable dans 30 jours, pour 800 €.

Analyse : les marchandises sont fournies par l'entité « Entreprise » et sont reçues par l'entité « Clients », en l'occurrence le client Abel. Comme le paiement n'intervient pas immédiatement, le débit de l'entité « Clients » enregistre pour l'instant une créance qu'a l'entité « Entreprise » sur l'entité « Clients ».

Enregistrement :

DÉBIT				Clients				CRÉDIT			
Date	Nature du bien ou du service	Référence du document justificatif de l'opération	Montant	Date	Nature du bien ou du service	Référence du document justificatif de l'opération	Montant	Date	Nature du bien ou du service	Référence du document justificatif de l'opération	Montant
11/01/....	Marchandises	Client Abel, notre facture n°... du	800								

DÉBIT				Entreprise Innova				CRÉDIT			
Date	Nature du bien ou du service	Référence du document justificatif de l'opération	Montant	Date	Nature du bien ou du service	Référence du document justificatif de l'opération	Montant	Date	Nature du bien ou du service	Référence du document justificatif de l'opération	Montant
				11/01/....	Marchandises	Client Abel, notre facture n°... du	800				

Dans cet exemple, le compte « Clients » est débité pour 800. Normalement, le client paiera ce qu'il doit dans 30 jours et la créance que détient l'entreprise sur son client est dite créance ordinaire.

Exemple 12 : Vente de marchandises au client Roland, payable dans 90 jours, pour 3 000 €.

Analyse : comme dans l'exemple précédent, l'entreprise a sur son client une créance à terme.

Enregistrement :

DÉBIT				Clients		CRÉDIT	
<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>
12/01/....	Marchandises	Client Roland, notre facture n°...	3 000				

DÉBIT				Entreprise Innova		CRÉDIT	
<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>
				12/01/....	Marchandises	Client Roland, notre facture n°...	3 000

Dans cette opération, la lecture du compte « Clients » indique non seulement que le client Roland a reçu pour 3 000 euros de marchandises mais aussi que l'entreprise Innova a, de ce fait, une créance de cette même somme sur le client Roland. Cette créance vivra en principe jusqu'à son échéance, c'est-à-dire pendant 90 jours, délai à l'issue duquel le paiement doit être effectué ; tout au long de cette vie, cette créance, de type classique, peut être appelée créance « ordinaire ».

Mais souvent, dans la pratique des affaires, lorsque la trésorerie de l'entreprise ne lui permet pas d'attendre les 90 jours pour encaisser le règlement, l'entreprise a la possibilité de céder sa créance car la créance est un bien, et en tant que tel, elle peut être cédée. On dit alors qu'il y a mobilisation de la créance : mobiliser une créance, c'est en percevoir par anticipation la contrevaletur monétaire. Cette mobilisation peut se faire facilement quand la créance ordinaire est matérialisée par un effet de commerce qui peut être une lettre de change (appelée aussi traite) ou un billet à ordre, qui sont des titres négociables (la mobilisation des créances peut se faire aussi par la remise d'un bordereau de cession de créances professionnelles (loi Dailly) ou par affacturage).

Au point de vue comptable, la mobilisation de la créance sur le client Roland donne d'abord lieu à l'enregistrement de la transformation de la créance ordinaire en un effet de commerce, correspondant pour l'entreprise à un « effet à recevoir ». L'annulation de la créance ordinaire s'enregistre par le crédit du compte « Clients », qui se trouve ainsi soldé, et par l'apparition d'un effet de commerce à recevoir au débit du compte « Entreprise ».

DÉBIT				Clients		CRÉDIT	
<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>
				30/01/....	Traite	Traite n°...	3 000

DÉBIT				Entreprise Innova		CRÉDIT	
<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>
30/01/....	Effet à recevoir	Traite n°...	3 000				

L'enregistrement de l'encaissement se traduit par le débit du compte « Banque » et par le crédit du compte « Entreprise » pour la somme de 3 000 €, de laquelle sont déduits les services fournis par la banque à l'entreprise au titre de commissions et d'intérêts puisque l'opération de mobilisation de la créance est à la fois un service rendu et un crédit assuré par la banque.

Remarques importantes :

- 1- Dans les exemples qui précèdent, on utilise, selon le cas, le compte « Fournisseurs » ou le compte « Clients ». Ce sont des comptes collectifs puisqu'ils regroupent respectivement toutes les personnes qui fournissent des biens ou des services à l'entreprise et toutes les personnes à qui l'entreprise fournit des biens ou des services. Les prestataires de services comme Locatout, Assurtout et Publica sont eux-aussi des fournisseurs mais de services.
- 2- Comme on l'a dit en commentant l'exemple 12, le compte « Clients » indique non seulement la valeur des biens et services que l'entreprise a fournis mais également le montant des créances qu'elle a par conséquent sur ses clients. De même, le compte « Fournisseurs » indique non seulement la valeur des biens et services qui ont été fournis à l'entreprise mais également le montant des dettes que l'entreprise a par conséquent envers ses fournisseurs. Quand ces dettes sont matérialisées par des effets de commerce, on a affaire à des « effets à payer ».
- 3- Suite à ces deux remarques, il apparaît nécessaire de tenir à jour l'état des dettes et des créances que l'entreprise a par rapport à chacun de ses fournisseurs et à chacun de ses clients : pour cela, il faut ouvrir des comptes individuels de fournisseurs et de clients. L'ensemble des comptes individuels des clients et des fournisseurs constituent respectivement le grand-livre auxiliaire des clients et le grand-livre auxiliaire des fournisseurs.
- 4- Dans les situations décrites par les exemples 4 (location de véhicule), 5 (assurance), 8 (publicité), l'entreprise Innova reçoit des services qui doivent avoir un effet positif sur l'activité de l'entreprise. Ces services constituent un avantage pour l'entreprise qui les reçoit. Mais il peut arriver que l'entreprise reçoive des services que l'on peut appeler « services négatifs » quand ils entraînent des conséquences négatives pour son activité. C'est le cas par exemple quand l'entreprise supporte le préjudice que lui cause une autre entreprise qui exerce sur elle une concurrence déloyale, ou encore quand il y a un problème de qualité du service fourni.

À l'issue de ces 12 opérations, les **comptes du grand livre**, c'est-à-dire du document comptable qui regroupe l'ensemble des comptes, se présentent de la manière suivante :

DÉBIT				Capital	CRÉDIT			
<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>	
				02/01/....	Monnaie	Acte notarié n°...	20 000	
				02/01/....	Monnaie	Reçu bancaire n°...	50 000	

DÉBIT				Entreprise Innova	CRÉDIT			
<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>	
02/01/....	Monnaie	Acte notarié n°...	20 000					
04/1/...	Droit au bail	Acte notarié fait en l'étude de M ^e ...	10 000					
04/1/...	Location	Facture Locatout	200					
04/1/...	Service d'assurance	Contrat d'assurance n°... auprès de la C ^{ie} «Assurtout »	500					
05/01/....	Matériel de bureau	Fournisseur Y, Facture n°..., payable le :	3 000					
06/01/....	Marchandises	Facture n°... du Fournisseur Martin	15 000					
06/1/...	Publicité	Facture n°... de Publica	200					
				07/01/...	Marchandises	Facture n°... du...	3 000	
10/01/....	Marchandises	Facture n°	5 000					

		... du ...					
				11/01/....	Marchandises	Client Abel, notre facture n°...	800
				12/01/...	Marchandises	Client Roland, notre facture n°...	3 000
30/01/....	Effet recevoir	à Traite n°...	3 000				

DÉBIT				Clients		CRÉDIT	
<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>
07/01/...	Marchandises	Facture n°... du...	3 000				
				07/01/...	Monnaie	Facture n°... du...	3 000
11/01/....	Marchandises	Client Abel, notre facture n°...	800				
12/01/...	Marchandises	Client Roland, notre facture n°	3 000				
				30/01/....	Traite	Traite n°...	3 000

DÉBIT				Fournisseurs		CRÉDIT	
<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>
				5/01/....	Matériel de bureau	Fournisseur Y, Facture n°..., payable le :	3 000
				06/01/....	Marchandises	Facture n°... du Fournisseur Martin	15 000

DÉBIT

Locatout

CRÉDIT

<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>
				4/1/ ...	Location	Facture Locatout	200
4/1/...	Monnaie	Chèque n°...	200				

DÉBIT

C^{ie} Assurtout

CRÉDIT

<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>
				4/1/...	Service d'assurance	Contrat d'assurance n°... auprès de la C ^{ie} «Assurtout »	500
4/1/...	Monnaie	Chèque n°...	500				

DÉBIT

Agence de publicité Publica

CRÉDIT

<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>
				6/1/...	Publicité	Facture n°... de Publica	200

DÉBIT

Monsieur Jean

CRÉDIT

<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>
				4/1/...	Droit au bail	Acte notarié fait en l'étude de M ^e ...	10 000
4/1/...	Monnaie	Chèque n°...	10 000				

DÉBIT

Banque

CRÉDIT

<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>
02/01/....	Monnaie	Reçu bancaire n°...	50 000				
				4/1/...	Monnaie	Chèque n°...	10 000
				4/1	Monnaie	Chèque n°...	200
				4/1/...	Monnaie	Chèque n°...	500
07/01/...	Monnaie	Facture n°... du...	3 000				
				10/01/....	Monnaie	Facture n° ... du ...	5 000

III LES DEUX DIVISIONS DE L'ENTITÉ « ENTREPRISE ».

A- La division « entreprise-support d'activité ».

La division « entreprise-support d'activité » regroupe tous les biens et services qui sont nécessaires à l'entreprise pour pouvoir exercer son activité.

On va ouvrir un compte au nom de cette division de l'entité-entreprise : entreprise-support d'activité.

Les biens constituant la division « entreprise-support d'activité » sont de plusieurs sortes. Il y en a qui présentent la caractéristique d'être durablement au service de l'activité de l'entreprise ; d'où leur nom d'immobilisations. On a coutume de distinguer les immobilisations incorporelles (les brevets et licences, le droit au bail et le fonds commercial par exemple), les immobilisations corporelles, avec notamment les terrains, les constructions, les installations techniques, matériel et outillage industriels, les aménagements divers, le matériel de transport, le matériel de bureau et le mobilier, et les immobilisations financières qui sont les titres financiers, tels que les actions et les obligations, que l'entreprise détient de manière durable. Quand ce type de titres sert l'objectif de rendement à court terme, on parle de « valeurs mobilières de placement ». Les stocks de biens (marchandises, matières premières, produits finis) sont naturellement aussi des supports d'activité. Les créances sur les clients sont tout à la fois des conséquences de l'activité (passée) et des supports d'activité (future) en ce sens qu'elles doivent déboucher sur des règlements ou éventuellement être mobilisées. Symétriquement, on peut analyser les dettes financières et commerciales comme des supports d'activité puisqu'elles correspondent à des sources de financement de l'activité de l'entreprise. Enfin, un autre bien qui constitue un support d'activité permanent pour l'entreprise est la monnaie, que l'on trouve sous deux formes : la monnaie manuelle en « caisse » et la monnaie scripturale inscrite dans le(s) compte(s) bancaires de l'entreprise.

À la division « entreprise-support d'activité » on peut faire correspondre un compte « entreprise-support d'activité » et la règle fondamentale d'enregistrement énoncée plus haut s'applique évidemment, mis à part le fait qu'au compte « entreprise » est substitué le compte « entreprise-support d'activité ». Mais le compte « entreprise-support d'activité » va lui-même être subdivisé en autant de comptes qu'il y a de biens supports d'activité. On aura ainsi un compte d'immobilisations incorporelles, un compte d'immobilisations corporelles, etc. Et la règle d'enregistrement des opérations dans les comptes s'applique également à ce niveau de détail.

Exemple 6 Bis : Achat à crédit d'un matériel de bureau pour 3 000 €

Enregistrement :

DÉBIT				Entreprise-support d'activité				CRÉDIT	
<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>		
5/1/...	Matériel de bureau	Fournisseur Y, Facture n°..., payable le :	3 000						

DÉBIT				Fournisseurs				CRÉDIT	
<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>		
				5/1/...	Matériel de bureau	Fournisseur Y, Facture n°..., payable le :	3 000		

Le traitement des opérations numéros 1, 2 et 3 est similaire à celui de cette opération n°6.

B- La division « entreprise-activité ».

La division « entreprise-activité » concerne tous les biens et services mis en œuvre lors de l'activité de l'entreprise au cours de l'année considérée, qu'il s'agisse de ceux qu'elle utilise ou de ceux qu'elle produit ou vend.

On va ouvrir un compte au nom de cette division de l'entité-entreprise : entreprise-activité.

Les biens et services constituant la division « entreprise-activité » sont de deux sortes :

Il y a ceux qui sont utilisés - on pourrait dire tout aussi bien « consommés » -, et leurs coûts correspondent à des frais, que l'on appelle plus généralement des « charges », que l'entreprise doit supporter pour réaliser son activité.

Et il y a ceux qui sont produits et vendus, et le revenu qu'en tire l'entreprise constitue pour elle ses « produits ».

De même que le compte « entreprise-support d'activité » est subdivisé en autant de comptes qu'il y a de biens différents, le compte « entreprise-activité » va être subdivisé en autant de comptes qu'il y a de charges et de produits de natures différentes.

Exemple 4 Bis : Pour les besoins de son activité, l'entreprise loue à la société Locatout un véhicule pour un loyer mensuel de 200 € payé par chèque

DÉBIT				Entreprise-activité				CRÉDIT			
<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>
4/1	Location	Facture de Locatout n°...	200								

DÉBIT				Locatout				CRÉDIT			
<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>
				4/1/...	Location	Facture de Locatout n°...	200				

DÉBIT				Locatout				CRÉDIT			
<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>
4/1/...	Monnaie	Chèque n°...	200								

DÉBIT				Banque				CRÉDIT			
<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>
				4/1/...	Monnaie	Chèque n°...	200				

Le traitement des opérations numéros 5, et 7 à 12 est similaire à celui de cette opération n°4.

Quatre remarques importantes doivent être faites :

1) Avec la distinction de la division « entreprise-support d'activité » et la division « entreprise-activité », la règle d'enregistrement des opérations dans les comptes posée précédemment devient :

- le compte de l'entité ou de la division d'entité qui reçoit un bien ou un service doit être débité ;
- le compte de l'entité ou de la division d'entité qui fournit un bien ou un service doit être crédité.

2) L'activité de l'entreprise, qui est au cœur de cette division, met également en cause la division « entreprise-support d'activité » puisqu'elle s'appuie nécessairement sur les biens dont dispose l'entreprise. Certains de ces biens subissent au fil du temps des dépréciations parce qu'ils s'usent ou qu'ils deviennent obsolètes. Ces dépréciations sont un coût pour l'entreprise et constituent donc des charges pour l'activité de l'entreprise, tout en se distinguant des frais évoqués plus haut puisque ces dépréciations ne donnent pas lieu à des décaissements. L'enregistrement de ces dépréciations que subissent certains biens nécessairement du fait du temps donne lieu à la procédure dite des amortissements : il est noté d'un côté la perte de valeur du bien considéré (entreprise-support d'activité) et de l'autre la charge qui pèse sur le résultat de l'activité qui en résulte (entreprise-activité).

L'application des principes de prudence concernant le calcul du résultat et d'image fidèle concernant la représentation de la situation financière de l'entreprise par sa comptabilité, explique que l'on puisse enregistrer des charges qui ne sont pas certaines mais seulement probables. C'est la procédure des « provisions », qui, comme les amortissements, correspondent à des charges mais pas à des décaissements.

3) Il est nécessaire, pour des raisons pratiques, de découper le temps de la vie de l'entreprise en périodes successives, appelées « exercices comptables ». En supposant qu'il n'existe aucun stock de début ni de stock de fin d'exercice, quand on fait la balance entre les produits et les charges concernant un exercice donné, on obtient le résultat de cet exercice, qui peut être selon le cas un bénéfice quand les produits excèdent les charges ou une perte quand c'est l'inverse.

Notons qu'en fin d'exercice, il peut arriver que l'entreprise n'ait pas encore reçu les pièces justificatives correspondant à des charges ou à des produits qui concernent pourtant cet exercice, ou, inversement, qu'elle ait reçu les pièces justificatives sans qu'elle ait encore supporté les charges ou bénéficié des produits correspondants : pour que le calcul du résultat de cet exercice ne tienne compte que des charges et des produits qui concerne cet exercice et uniquement lui, on utilise des comptes dits de régularisation, « charges à payer » ou charges constatées d'avance » d'un côté et « produits à recevoir » ou « produits constatés d'avance » de l'autre.

4) En conséquence, dans le Grand-livre précédemment établi, il suffit, en fonction de ce qui a déjà été dit, de remplacer le compte « Entreprise Innova » par deux comptes, « Entreprise-support d'activité » et « Entreprise-activité ». Une comptabilité ainsi tenue permet tout à fait de réaliser les enregistrements comptables qui retracent la vie de l'entreprise ainsi que la détermination du résultat qui en découle. Mais dans la pratique, on recherche davantage de détail dans la description des opérations réalisées par l'entreprise. C'est pourquoi on utilise pour les enregistrements des opérations les subdivisions en sous-comptes de ces deux comptes, subdivisions que l'on a déjà évoquées plus haut.

Quand on substitue au compte « Entreprise Innova » les deux sous-comptes « Entreprise-support d'activité » et « Entreprise-activité », les 12 opérations données en exemples plus haut donnent lieu aux inscriptions suivantes (les inscriptions dans les comptes des autres entités restant inchangées) :

DÉBIT				Entreprise-support d'activité				CRÉDIT			
<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Date</i>	<i>Nature du bien ou du service</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>				
02/01/....	Monnaie	Acte notarié n°...	20 000								
04/1/...	Droit au bail	Acte notarié fait en l'étude de M ^e ...	10 000								
05/01/....	Matériel de bureau	Fournisseur Y, Facture n°..., payable le :	3 000								
30/01/....	Effet à recevoir	Traite n°...	3 000								

DÉBIT				Entreprise-activité				CRÉDIT			
04/1/...	Location	Facture Locatout	200								
04/1/...	Service d'assurance	Contrat d'assurance n°... auprès de la C ^{ie} «Assurtout »	500								
06/01/....	Marchandises	Facture n°... du Fournisseur Martin	15 000								
06/1/...	Publicité	Facture n°... de Publica	200								
				07/01/...	Marchandises	Facture n°... du...	3 000				
10/01/....	Marchandises	Facture n°... du ...	5 000								
				11/01/....	Marchandises	Client Abel, notre facture n°...	800				
				12/01/...	Marchandises	Client Roland, notre fact.	3 000				

IV ENREGISTREMENT COMPTABLE ET PLAN DES COMPTES

A De la nécessité d'un plan de comptes

On a vu plus haut que le compte « entreprise-support d'activité » est subdivisé en autant de comptes qu'il y a de biens et que le compte « entreprise-activité » est subdivisé en autant de comptes qu'il y a de charges et de produits de natures différentes ; d'où un grand nombre de comptes. Cela impose un classement effectué selon un plan logique, le plan des comptes. Pour permettre des comparaisons comptables dans l'espace et le temps, il est indispensable que ce plan soit normalisé. Nous utilisons ci-après le « plan comptable général » français (PCG) tel qu'il a été établi sous l'autorité du Ministère de l'économie et des finances, en en extrayant ci-après les principales rubriques.

Le PCG regroupe les comptes en 7 classes principales :

- La classe 1, dite des comptes de capitaux, rassemble tous les comptes qui concernent les sources de financement de moyen et long terme dont dispose l'entreprise pour se procurer les biens qui constituent les supports de son activité. Font essentiellement partie de cette classe les capitaux propres apportés par le(s) propriétaire(s) de l'entreprise (compte 101) ou obtenus grâce au résultat de la période (compte 12 en positif s'il s'agit d'un bénéfice et en négatif s'il s'agit d'une perte), et les emprunts obligataires et dettes assimilées (compte 16). Le compte de l'exploitant (compte 108) enregistre les mouvements entre le patrimoine personnel du chef d'entreprise individuelle et le patrimoine de son entreprise et est viré dans le compte capital en fin d'exercice. Font également partie de la classe des capitaux les « provisions pour risques » pour enregistrer en fin d'exercice les dettes qui sont encore à ce moment-là incertaines ou approximatives.
- La classe 2, dite des comptes d'immobilisations, rassemble tous les comptes concernant les biens qui constituent précisément les supports de l'activité de l'entreprise tels que les immobilisations incorporelles (compte 20, avec frais d'établissement - compte 201 -, droit au bail - compte 206 -, fonds commercial - compte 207-), les immobilisations corporelles (compte 21, avec terrains - compte 211 -, constructions - compte 213 -, installations techniques, matériel et outillage industriels - compte 215 - et autres immobilisations corporelles - compte 218 - comme matériel de transport, matériel de bureau et matériel informatique, et les immobilisations financières que sont les titres que détient l'entreprise durablement (comptes 26 et 27). Ces titres négociables tels que les actions et les obligations, sont comptabilisés ici quand l'entreprise a l'intention de les conserver durablement ; si l'intention était de s'en servir comme simple moyen de placement, il faudrait les enregistrer dans la classe 5, sous l'intitulé de « valeurs mobilières de placement » (compte 50). À cette classe 2 appartiennent aussi les comptes d'amortissements (compte 28) et de dépréciations (compte 29) qui enregistrent les dépréciations subies par certaines de ces immobilisations, de façon prévue ou non ; en contrepartie sont enregistrées les charges d'exploitation correspondantes sous forme de « dotations aux amortissements, dépréciations et provisions ». La différence entre la valeur inscrite dans le compte d'immobilisation (en Débit, pour sa valeur d'acquisition, appelée valeur « brute ») et celle inscrite dans le compte d'amortissement et/ou de dépréciation (en crédit) correspond à la valeur nette de l'immobilisation.
- La classe 3, dite des comptes de stocks, rassemble tous les comptes des biens qui sont au cœur de l'activité industrielle et/ou commerciale de l'entreprise, tels que les matières premières, les produits finis et les marchandises. Ces comptes n'enregistrent que les stocks dont dispose l'entreprise en début et en fin de chaque exercice, en fonction des données de l'inventaire physique, appelé inventaire extra-comptable (le stock initial de l'année N est le stock final de l'année N-1).

Le résultat sur ventes, composante essentielle du résultat d'exploitation, se calcule de la manière suivante : $\text{résultat sur ventes} = \text{ventes} - \text{achats} - (\text{stock initial} - \text{stock final})$ puisque le stock initial comprend à des biens qui ont été achetés avant le début de l'exercice considéré mais qui ont été vendus lors de l'exercice, alors que le stock final se compose de biens certes achetés au cours de l'exercice mais qui n'ont pas encore été vendus. On pourrait écrire aussi : $\text{résultat sur ventes} = \text{ventes} - \text{achats} - (\text{variation des stocks})$.

Notons que le PCG distingue le cas de l'entreprise commerciale du cas de l'entreprise industrielle. Pour une entreprise commerciale, il n'y a à prendre en considération que les stocks de marchandises (compte 37) et la variation de ces stocks de marchandises est comptabilisée en charges comme le compte « achats ». Pour l'entreprise industrielle il y a à prendre en considération à la fois les stocks de matières premières (compte 31), et la variation de ces stocks est comptabilisée comme celle des stocks de marchandises, et les stocks de produits finis (compte 35), dont la variation est comptabilisée en produits comme le compte « ventes », donc en en inversant le signe. Pour enregistrer les dépréciations éventuelles de ces stocks, on utilise le compte 39, avec en contrepartie un compte de charges de « dotations aux amortissements, dépréciations et provisions ».

- La classe 4, dite des comptes de tiers, regroupe les comptes correspondant aux différentes entités autres que l'entreprise elle-même et avec lesquelles celle-ci est en relation. On a donc en particulier, comme cela a été le cas dans des exemples envisagés plus haut, les fournisseurs (compte 401 et comptes rattachés comme « fournisseurs – effets à payer », compte 403) et les clients (compte 411 et comptes rattachés comme « clients – effets à recevoir », compte 413). Au-delà des exemples présentés plus haut, on a aussi parmi les tiers à l'entreprise le personnel (compte 42), la Sécurité sociale (compte 43), l'État, en tant que fisc et fournisseur de subventions, (compte 44).
- La classe 5, dite des comptes financiers, regroupe le compte Banque (compte 51), le compte Caisse (compte 53) et le compte « valeurs mobilières de placement » (compte 50).
Remarque importante : les comptes que l'on regroupe dans les classes précédentes, donc de 1 à 5, sont des comptes résultant de la subdivision du compte entreprise-support d'activité. Autant dire qu'ils décrivent les dimensions à la fois positive et négative du patrimoine de l'entreprise.
- La classe 6, dite des comptes de charges, regroupe tous les comptes correspondant à la subdivision du compte « entreprise-activité » quand il s'agit des coûts que supporte l'entreprise en menant son activité. C'est avec eux que l'on enregistre les achats et les variations de stocks de marchandises et de matières premières (compte 60), les services extérieurs (comptes 61 et 62), dont les locations, l'entretien et les réparations, les primes d'assurances, la publicité, les transports, les frais postaux et bancaires, ..., les impôts et taxes (compte 63), les charges de personnel (compte 64), avec les rémunérations et les charges de sécurité sociale, les charges financières (compte 66), avec en particulier les charges d'intérêt, les dotations aux amortissements, dépréciations et provisions (compte 68).
- La classe 7, dite des comptes de produits, regroupe tous les comptes correspondant à la subdivision du compte « entreprise-activité » quand il s'agit d'opérations productrices de revenus pour l'entreprise. C'est avec eux que l'on enregistre les ventes (compte 70), les variations de stocks de produits finis (compte 71), les produits financiers (compte 76).

Remarques importantes :

- 1) C'est par différence entre les valeurs enregistrées dans les comptes de produits d'un côté et celles enregistrées dans les comptes de charges de l'autre qu'est déterminé le résultat courant de l'exercice. Au sein de ce résultat courant peut être distingué le résultat d'exploitation et le résultat financier.
- 2) En plus des charges et des produits liés aux opérations courantes, il peut exister des charges et des produits exceptionnels qui, par définition et en opposition à ces opérations courantes, concernent des opérations non habituelles. Les produits exceptionnels sont enregistrés dans le compte 77 et les charges exceptionnelles dans le compte 67 et quand on fait la différence entre l'un et l'autre, on obtient le « résultat exceptionnel », qui, par sommation algébrique avec le résultat d'exploitation aboutit au résultat de l'exercice.
- 3) Comptablement, et en fonction de ce qui vient d'être précisé, le résultat de l'entreprise se détermine par virement des comptes de charges et de produits dans le compte de résultat, numéro 12 du PCG, puisque le résultat de l'exercice

est appelé à s'intégrer au capital de l'entreprise - d'où son appartenance à la classe 1 -, en plus ou en moins selon qu'il est bénéficiaire ou au contraire déficitaire.

- 4) Les comptes des classes 1 à 5 correspondent aux subdivisions de l'entité « entreprise-support d'activité ». Ils décrivent en d'autres termes le patrimoine de l'entreprise et sont appelés « comptes de bilan » puisque c'est le bilan qui est le document qui fournit l'image comptable du patrimoine de l'entreprise. Rappelons que l'on appelle patrimoine l'ensemble des biens, droits et obligations. Le bilan est un tableau en deux colonnes, celle de gauche, appelée « actif du bilan » et qui regroupe l'ensemble des actifs que possèdent l'entreprise, et celle de droite, appelée « passif du bilan » et qui regroupe non seulement l'ensemble des passifs de l'entreprise mais aussi la différence entre les actifs et ces passifs, ce qui correspond tout à la fois à la situation nette de l'entreprise, donc au patrimoine, et au montant du capital dont dispose en définitive le propriétaire de l'entreprise.

Les comptes des classes 6 et 7, appelés « comptes de gestion », sont ceux qui enregistrent les opérations qui affectent le résultat de l'entreprise, c'est-à-dire les opérations qui appauvrissent et qui enrichissent l'entreprise. Le résultat de l'entreprise, selon qu'il est bénéficiaire ou déficitaire, augmente ou diminue le montant initial du capital.

Le résultat de l'exercice déterminé en faisant la différence entre le total des produits et le total des charges correspond aussi à la variation entre le début et la fin de l'exercice de la situation nette de l'entreprise, autrement dit de son patrimoine : il est en effet égal à la différence en fin d'exercice entre l'actif du bilan et le passif du bilan en laissant le compte capital à sa valeur de début d'exercice (cette double détermination du résultat est caractéristique du système dit de la partie double).

B L'enregistrement comptable en fonction du plan de comptes.

Nous proposons l'enregistrement comptable conformément au plan comptable français actuellement en vigueur des douze opérations traitées plus haut.

Remarquons au préalable que le tracé des comptes s'en trouve simplifié puisque c'est la nature de l'opération précisée dans la colonne « nature du bien ou du service » qui va déterminer quel est le compte à mouvementer ; cette colonne que nous avons introduite n'est donc plus nécessaire et le tracé qui en résulte est le suivant :

DÉBIT			<i>Nom du compte (N° du compte)</i>		CRÉDIT	
<i>Date</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Date</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Montant</i>	

On sait que le tracé du compte peut se présenter selon la méthode dite du « compte à colonnes mariées » :

<i>Nom du compte (N° du compte)</i>			
<i>Date</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Débit</i>	<i>Crédit</i>

Dans le grand-livre, il est même intéressant d'utiliser une variante de ce dernier tracé parce qu'elle permet un calcul systématique du solde du compte après chaque enregistrement et qu'elle facilite la confection de la « balance des comptes » :

Nom du compte (N° du compte)

<i>Date</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Débit</i>	<i>Crédit</i>	<i>Solde Débiteur</i>	<i>Solde créditeur</i>

La référence du document justificatif de l'opération constitue ce que l'on appelle le « libellé de l'opération ».

Le solde d'un compte est la différence entre les sommes portées à son débit et celles portées à son crédit, ou inversement ; et on lui donne le nom de solde débiteur ou de solde créditeur selon le côté où le total des sommes portées est le plus élevé.

Exemple 1 : Le 02/01/..., André crée sa propre entreprise, l'entreprise Innova, en apportant à celle-ci 20 000 euros en espèces.

Caisse (53)

<i>Date</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Débit</i>	<i>Crédit</i>
02/01/...	Acte notarié n°...	20 000	

Capital (10)

<i>Date</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Débit</i>	<i>Crédit</i>
02/01/...	Acte notarié n°...		20 000

Exemple 2 : Le même jour, André ouvre un compte bancaire au nom de son entreprise et y dépose la somme de 50 000 €.

Banques (51)

<i>Date</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Débit</i>	<i>Crédit</i>
02/01/...	Reçu bancaire n°...	50 000	

Capital (10)

<i>Date</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Débit</i>	<i>Crédit</i>
02/01/...	Reçu bancaire n°...		50 000

Exemple 3 : Le 4 janvier, pour avoir un local, l'entreprise achète à M. Jean, propriétaire de l'immeuble où se trouve ce local, un droit au bail pour 10 000 € qu'elle paie le jour même par chèque.

Droit au bail (206)

<i>Date</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Débit</i>	<i>Crédit</i>
04/01/...	Acte notarié fait en l'étude de Me ... et chèque n°...	10 000	

Banques (51)

<i>Date</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Débit</i>	<i>Crédit</i>
04/01/...	Acte notarié fait en l'étude de Me ... et chèque n°...		10 000

Exemple 4 : Pour les besoins de son activité, l'entreprise loue à la société Locatout un véhicule pour un loyer mensuel de 200 € payé par chèque.

Locations (613)

<i>Date</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Débit</i>	<i>Crédit</i>
04/01/...	Facture de Locatout n°... et chèque n°...	200	

Banques (51)

<i>Date</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Débit</i>	<i>Crédit</i>
04/01/...	Facture de Locatout et chèque n°///		200

Exemple 5 : L'entreprise souscrit un contrat d'assurance auprès de la Compagnie «Assurtout » pour couvrir l'ensemble de son activité et paye par chèque le montant de la prime de 500 €.

Primes d'assurances (616)

<i>Date</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Débit</i>	<i>Crédit</i>
04/01/...	Contrat d'assurance n°... auprès de la Cie Assurtout et chèque n°...	500	

Banques (51)

<i>Date</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Débit</i>	<i>Crédit</i>
04/01/...	Contrat d'assurances n°... auprès de la Cie Assurtout et chèque n°...		500

Exemple 6 : Achat à crédit d'un matériel de bureau pour 3 000 €.

Matériel de bureau et matériel d'informatique (2183)

<i>Date</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Débit</i>	<i>Crédit</i>
05/01/...	Fournisseur Y, facture n°..., payable le ...	3 000	

Fournisseurs d'immobilisations (404)

<i>Date</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Débit</i>	<i>Crédit</i>
05/01/...	Fournisseur Y, facture n°..., payable le ...		3 000

Exemple 7 : Achat de marchandises pour 15 000 €, au fournisseur Martin, avec un délai de paiement de 90 jours.

Achats de marchandises (607)

<i>Date</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Débit</i>	<i>Crédit</i>
06/01/...	Facture n°... du fournisseur Martin, payable le ...	15 000	

Fournisseurs (401)

<i>Date</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Débit</i>	<i>Crédit</i>
06/01/...	Facture du fournisseur Martin, payable le ...		15 000

Exemple 8 : Pour se faire connaître, l'entreprise Innova s'adresse à l'agence de publicité « Publica ». Coût de l'opération : 200 €, payable en fin de mois.

Autres services extérieurs (62)

<i>Date</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Débit</i>	<i>Crédit</i>
06/01/...	Facture n°... de Publica, payable fin de mois	200	

Fournisseurs (401)

<i>Date</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Débit</i>	<i>Crédit</i>
06/01/...	Facture n°... de Publica, payable fin de mois		200

Exemple 9 : L'entreprise vend au comptant des marchandises pour 3 000 €, payés par chèque.

Banques (51)

<i>Date</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Débit</i>	<i>Crédit</i>
07/01/...	Facture n°... du ././.. et chèque n°	3 000	

Ventes de marchandises (707)

<i>Date</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Débit</i>	<i>Crédit</i>
07/01/...	Facture n°... du ././.. et chèque n°...		3 000

Exemple 10 : l'entreprise achète pour 5 000 € des marchandises au comptant, par chèque.

Achats de marchandises (607)

<i>Date</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Débit</i>	<i>Crédit</i>
10/01/...	Facture n° ... du ../../.. et chèque n° ...	5 000	

Banques (51)

<i>Date</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Débit</i>	<i>Crédit</i>
10/01/...	Facture n° ... du ../../.. et chèque n° ...		5 000

Exemple 11 : Vente de marchandises au client Abel, payable dans 30 jours, pour 800 €.

Clients (411)

<i>Date</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Débit</i>	<i>Crédit</i>
11/01/...	Client Abel, notre facture n° ...	800	

Ventes de marchandises (707)

<i>Date</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Débit</i>	<i>Crédit</i>
11/01/...	Client Abel, notre facture n° ...		800

Exemple 12 : Vente de marchandises au client Roland, payable dans 90 jours, pour 3 000 €.

Clients (411)

<i>Date</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Débit</i>	<i>Crédit</i>
12/1/...	Client Roland, notre facture n° ...	3 000	

Ventes de marchandises (707)

<i>Date</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Débit</i>	<i>Crédit</i>
12/1/...	Client Roland, notre facture n° ...		3 000

Lorsque la créance ordinaire sur Roland est transformée en créance matérialisée par un effet de commerce, l'enregistrement est le suivant :

Clients (411)

<i>Date</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Débit</i>	<i>Crédit</i>
30/01/...	Traite n° ..., payable le/..		3 000

Clients-Effets à recevoir (413)

<i>Date</i>	<i>Référence du document justificatif de l'opération</i>	<i>Débit</i>	<i>Crédit</i>
30/01/...	Traite n° ..., payable le/..	3 000	

Note : le compte 413 a pour intitulé « Clients-Effets à recevoir » et se trouve ainsi rattaché au compte général « Clients » dans la mesure où il enregistre, comme cela a été dit, des créances que l'entreprise a sur ses clients mais qui se présentent sous forme d'effets de commerce.

Remarque importante : Le journal

Comme l'enregistrement d'une opération nécessite de mouvementer deux comptes, l'un, débité, qui correspond à l'entité – ou subdivision d'entité – qui reçoit le bien ou le service, et l'autre, crédité, qui correspond à l'entité – ou subdivision d'entité - qui fournit le bien ou le service, on peut mettre en œuvre de manière plus condensée l'enregistrement de la manière suivante, qui correspond d'ailleurs à la pratique habituelle pour l'établissement du *journal*, c'est-à-dire du document comptable qui enregistre selon l'ordre *chronologique* toutes les opérations effectuées par l'entreprise :

Date : .. / .. /				
N° du compte Débité	N° du compte crédité	Intitulé du compte débité	Somme Débitée	Somme créditée
		Intitulé du compte crédité		
...

Note : dans notre travail, on a présenté le principe de l'enregistrement comptable à partir de la notion de compte et donc de celle de grand-livre. Mais dans la réalité de la tenue d'une comptabilité d'entreprise, la comptabilisation des opérations commence par la passation des écritures au journal, par définition dans l'ordre chronologique de ces opérations. Et ce n'est que dans un second temps qu'il y a report dans les comptes du grand-livre des écritures passées au journal.

TABLE DES MATIÈRES

I LA NOTION D'ENTITÉ.....	2
A Introduction de la notion d'entité.....	2
B Les caractéristiques des entités.....	2
II LA RÈGLE D'ENREGISTREMENT COMPTABLE DES OPÉRATIONS ENTRE ENTITÉS.....	4
A La règle d'enregistrement.....	4
B L'enregistrement d'opérations.....	4
III LES DEUX DIVISIONS DE L'ENTITÉ « ENTREPRISE ».....	27
A- La division « entreprise-support d'activité ».....	27
B- La division « entreprise-activité ».....	28
IV ENREGISTREMENT COMPTABLE ET PLAN DES COMPTES.....	32
A De la nécessité d'un plan de comptes.....	32
B L'enregistrement comptable en fonction du plan de comptes.....	34